



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **mardi 21 décembre 2021, à 19 h30** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Samantha Hartwell, Alain Villemure, Corey Strapps et Marc Bilodeau, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière est présente.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h36.

2. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2020

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 423 296 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE le montant de la reddition de compte sera mentionné dans les états financiers au 31 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Bury informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Dépôt du rapport financier 2020

ATTENDU QUE selon les exigences de la Loi, un rapport financier doit être préparé annuellement et expédié au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU que le Conseil Municipal accepte le rapport financier 2020 tel que préparé par la firme comptable MNP S.E.N.C.R.L.s.r.l./LLP et en

2021-12-196

2021-12-197



autorise le dépôt au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. Période de questions

Aucune question

5. Levée de l'assemblée

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 19h 40.

Signé ce 22 décembre, 2021.

Louise Brière
Directrice Générale et Greffière-trésorière

Denis Savage
Maire

2021-12-198

No de résolution
ou annotation